



**OFFRE D'EMPLOI  
JOURNALIER / OPÉRATEUR / HIVER  
32.03\$ à 34.53\$ de l'heure**

Sous l'autorité du directeur des travaux publics, le titulaire du poste assumera diverses fonctions reliées à l'opération de plusieurs équipements, déneiger les rues et entrées municipales, collaborer à certaines tâches des travaux relevant de la compétence du service des travaux publics.

**DESCRIPTION DES TÂCHES RELIÉES AU POSTE :**

- Voit au déneigement des rues et entrées municipales;
- Conduite de véhicules lourds (camion 10 & 6 roues);
- Opération des équipements suivants serait un atout :
  - Pelle sur roues
  - Chargeur sur roues
  - Excavatrice
  - Niveleuse
- Déneigement manuel des installations municipal;
- Exécute diverses tâches relatives à l'entretien des véhicules et machinerie;
- Collabore à l'exécution de divers travaux relevant de la compétence du service des travaux publics;
- Accomplit toute autre tâche connexe selon les besoins de l'équipe.

**PROFIL RECHERCHÉ :**

- Expérience de travail en déneigement d'au moins 2 ans dans un poste similaire;
- Posséder un permis de classe 3;
- Connaissance en mécanique général (Un atout);
- Facilité à travailler en équipe;
- Faire preuve de respect et de politesse envers tous, en tout temps;
- Faire preuve d'une grande autonomie ;
- Le candidat devra posséder un bon sens de l'organisation et des priorités ;

**CONDITIONS DE TRAVAIL**

Disponibilité : Variable, alternance : quart de jour / quart de nuit;  
Statut, temps complet saisonnier (hiver), 40 heures/ semaine), syndiqué;  
Conditions salariales selon la convention collective en vigueur.

**POUR POSTULER :**

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard lundi 07 octobre 2024, à l'adresse suivante :

Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François  
1067, rue Principale  
Petite Rivière Saint-François, Qc  
G0A 2L0

Att : Roxanne Dufour, Adj aux Ressources humaines,

Ou par courriel : [rdufour@petiteriviere.com](mailto:rdufour@petiteriviere.com)

Les candidatures seront traitées confidentiellement et dans le respect de l'équité en matière d'emploi. Remerciant à l'avance tous les postulants, seuls les candidats(es) retenus(es) pour une entrevue feront l'objet d'une communication ultérieure.